



CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

Pandémie de grippe

Le Conseil d'Etat renforce la coordination sanitaire

La chancellerie d'Etat communique :

Le Conseil d'Etat accroît les moyens de préparation à la menace de pandémie de grippe. En décembre 2007, le Conseil d'Etat a pris connaissance des besoins nécessaires pour répondre à une crise sanitaire majeure. Parmi les mesures proposées par le Service de la santé publique, le Conseil d'Etat a accepté l'engagement d'une coordinatrice, responsable de la conduite de ce projet sous la responsabilité du médecin cantonal et en collaboration avec le chef de l'état-major cantonal de crise. Mme Véronique Addor a été ainsi engagée à partir du 1^{er} avril 2008 et les travaux de coordination ont débuté le 30 avril.

Spécialiste en santé publique, Mme Véronique Addor a coordonné les préparatifs « pandémie » dans les cantons de Vaud et du Tessin depuis 2005. Auparavant, elle a dirigé des projets de recherche épidémiologique pendant 12 ans à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, puis a travaillé à l'OMS (Bureau régional pour l'Europe à Copenhague). Elle a également dirigé un programme de prévention (petite enfance) et effectué des missions humanitaires pour le CICR et l'aide humanitaire suisse.

Constitution de neuf groupes de travail

Les travaux de coordination ont débuté le 30 avril 2008 par une réunion des partenaires de l'Etat concernés par la prise en charge ambulatoire et la communication. Le dispositif prévoit la constitution de neuf groupes de travail concernant l'organisation des soins hospitaliers et ambulatoires, la vaccination, le matériel médical et les médicaments, les homes et institutions, la pédiatrie, la surveillance épidémiologique, la logistique et la communication.

En novembre 2008, un vaste exercice sanitaire permettra de tester le fonctionnement du dispositif renforcé. Ces activités se font aussi en étroite collaboration avec les services concernés du canton du Jura, sous la direction de son médecin cantonal.

Pour de plus amples renseignements :

Dr Claude-François Robert, médecin cantonal, tél. 032 889 62 00.

Claude Gaberel, chef de l'état-major grippe aviaire du Conseil d'Etat, chef du Service de la sécurité civile et militaire, tél. 032 889 63 31.

Neuchâtel, le 13 mai 2008